

**Van:** Le CRISP <no-reply-mailing=crisp.be@mail191.atl81.rsgsv.net> namens Le CRISP  
<no-reply-mailing@crisp.be>  
**Verzonden:** dinsdag 10 februari 2015 15:55  
**Aan:** Nieuwsarchief  
**Onderwerp:** Vie privée et sécurité : qu'est-ce qu'une position libérale ?

10 février 2015

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).

**CRISP** Centre de recherche et d'information socio-politiques 

**Nouvelle analyse d'éducation permanente**

**Vie privée et sécurité : qu'est-ce qu'une position libérale ?**

par John Pitseys

texte paru dans *La Chronique de la Ligue des droits de l'Homme*, n° 166, février 2015, pages 10-11.

**➤ ACCÉDER A L'ANALYSE EN LIGNE** 

Le Crisp met à disposition des exposés et des articles rédigés dans le cadre de ses activités d'organisation d'éducation permanente reconnue.

La protection de la sécurité publique justifie-t-elle de limiter les droits individuels, parmi lesquels le droit à la vie privée ? Dans le débat public, le droit à la vie privée est parfois opposé à ce qu'on appelle aujourd'hui « le droit à la sécurité », qu'il s'agisse de souligner que ce dernier est, après tout, le premier des droits individuels ou, au contraire, de critiquer les dérives sécuritaires. Encore faut-il que cette opposition soit pertinente.

Copyright © 2015 CRISP | Information, Tous droits réservés.

Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du CRISP.

**Notre adresse postale :**

CRISP  
Place Quetelet 1A  
Saint-Josse-ten-Noode 1210  
Belgique

[Se désinscrire](#) | [Modifier ses informations](#)

--  
This message has been scanned for viruses and dangerous content by [Amsab-ISG](#), and is believed to be clean.